



MON PROJET AVEC BLE CIVAM*

Un collectif pour répondre aux besoins des fermes



- Biharko Lurraren Elkartea (BLE) est un centre d'initiatives fondé par des paysan·ne·s pour développer une agriculture autonome et économe dans le cadre de l'agriculture biologique en Pays Basque. C'est un collectif paysan, animé par une équipe de 7 salarié·e·s. Aujourd'hui, plus de 500 fermes et projets du territoire adhèrent et participent à des degrés divers .
- Avant de détailler les outils de BLE pour accompagner les projets, il nous paraît important de rappeler notre philosophie de travail CIVAM, celle du partage de savoir-faire et de l'éducation populaire. BLE a une réelle reconnaissance de son travail par le terrain grâce:
 - aux fermes qui ouvrent leurs portes, accueillent des formations, des stages,
 - aux fermes qui essaient de nouvelles pratiques et partagent leurs résultats, bons ou mauvais...
 - aux groupes et intervenants prêts à transmettre leurs savoirs et méthodes
 - aux réseaux CIVAM, Arrapitz, FNAB, ITAB, Interbio, EHKO, lieux de ressources et d'innovations techniques, sociales, solidaires
- A BLE, un accompagnement individuel inclut par nature une dimension collective. Et c'est peut-être cela le plus important: ne pas être isolé, être partie prenante de groupes qui ne demandent qu'à accueillir chacun, faire réseau.

Le Conseil d'Administration de BLE

Les différents formats et outils d'accompagnement

- **L'offre de formation collective**
Pour toutes et tous !
- **Les rencontres et groupes d'échanges**
Pour toutes et tous !
- **Le conseil pré-conversion à l'AB***
Et si je passais ma ferme en bio ?
- **Le conseil post-conversion à l'AB***
Améliorer ma conduite technique en bio
- **Le diagnostic d'installation bio**
Mon projet d'installation bio dans le détail
- **La simulation de ma DJA* en bio**
Se poser la question bio au bon moment..
- **La faisabilité économique de la CAB***
Chiffrer en détail (charges, produits, ..)
- **Le stage paysan créatif (Trebatu)**
Mûrir mon projet tout en me formant
- **Les trinômes référents Zurkaitzak**
L'appui d'un paysan + accompagnateur
- **Le conseil projet de mon PPP***
BLE est agréée conseiller projet au PAIT
- **La transmission en bio**
Assurer la continuité de mon engagement

***Abréviations :**

CIVAM : Centre d'initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural

AB : Agriculture Biologique CAB : Conversion à l'AB

DJA : Dotation Jeune Agriculteur-riche

PPP : Plan de Professionnalisation Personnalisé



LE CONSEIL POST-CONVERSION A L'AB

Un accompagnement technique bienvenu



Que propose BLE ?

- Le conseil post-conversion est un accompagnement technique des fermes qui sont en AB (en conversion ou certifiées en AB). Cet accompagnement permet d'améliorer les pratiques dans le cadre du cahier des charges de l'AB, pour développer et/ou sécuriser la production et la Commercialisation des produits.
- En cultures annuelles et en élevage, le conseil prévoit une ou deux visites techniques sur la ferme, en s'adaptant aux calendriers de production et aux besoins identifiés. En cultures pérennes, trois passages sont proposés. Une fiche de restitution est remise à l'agriculteur-riche.
- **Thématiques en productions végétales:** plantations, rotations et assolements, gestion de la fertilisation, diagnostic sanitaire des cultures, conseil et suivi en lutte biologique et intégrée, élaboration d'itinéraires types, machinisme et interventions mécaniques: semis, semis sous couvert et sur-semis, aération, binage, desherbage, tailles en vert..
- **Thématiques en élevage:** réglages alimentaires pour une amélioration de l'état et une économie d'aliments, diagnostic Obsalim, rations, fabrique d'aliments sur la ferme, conduite des troupeaux (bâtiment, parasitisme,..) : élaboration de protocoles alternatifs (phyto - arôma - homéo) avec plan de formation, gestion de la production d'herbe, méthodes de pâturage tournant..

Qui soutient financièrement ?



A qui cela s'adresse-t-il ?

Le conseil post-conversion de BLE est ouvert à tout agriculteur-riche engagé en Agriculture Biologique

Quelles sont les conditions ?

- Avec la subvention de la Région, d'un montant forfaitaire de 300 euro en cultures annuelles, et 500 euro en cultures pérennes, et le choix du CA de BLE de mutualiser les coûts supplémentaires, **la prestation est gratuite pour l'agriculteur-riche.** La seule condition est de signer un contrat et de répondre à un questionnaire d'évaluation. Chaque ferme n'a droit qu'à une prestation par an.

Une anecdote ?

- Dans les idées reçues sur la bio, régulièrement citée par les élèves de BPREA: « *en bio il est interdit de mettre de l'engrais* ». Pas si sûr....

Pour en savoir plus et solliciter BLE



www.ble-civambio.eus

Maraichage - Arbo - Viticulture -
Agronomie (diag BRDA Hérody)

Maite
☎ 06.27.13.32.31

Grandes cultures - Biodynamie
Biodiversité cultivée

Hélène
☎ 06.27.13.32.32

Ovins - bovins - caprins
systèmes herbagers

Charlène - Bixente
☎ 06.27.13.32.36

Porcs - volaille - équins
apiculture

Marlène
☎ 06.27.13.32.34

Commercialisation - promotion
restauration collective

Léa - Martta
☎ 06.34.99.39.15

Coordination - financements
Politiques publiques

Thomas
☎ 06.27.13.32.38